

Info-Alerte n° 2556 du 30 mars 2022



Le RÉSEAU ANTI-ARNAQUES écrit aux candidats aux élections présidentielles

Le **Réseau anti-arnaques**, association loi 1901 partenaire de **l'UFC-Que Choisir**, est spécialisé dans l'information et la lutte en matière d'arnaques de la consommation.

C'est pourquoi il a sollicité les 12 candidats aux élections présidentielles pour connaître leurs propositions concrètes sur les points suivants :

- L'évolution nécessaire de l'action de groupe
- Le renforcement des moyens pénaux afin de lutter contre les escroqueries
- Le renforcement des moyens de la DGCCRF et de ses représentations départementales
- L'amélioration de la coordination des différents services judiciaires
- La mise en place de peines réellement dissuasives
- La problématique des signalements effectués par les associations de référence et restés sans suite

Premier constat; les candidats ont encore des efforts à faire en communication pour recueillir les questions de leurs électeurs : si les formulaires de don ou d'abonnement à une newsletter sont bien visibles, disposer d'une adresse mél directe pour contacter le candidat n'est pas systématique. Parfois un contact est possible avec l'équipe campagne ou l'équipe programme : c'est un plus indéniable. De même, un accusé de réception au courrier adressé aurait été apprécié.

Bien évidemment nous publierons les réponses qui nous parviendront.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le : Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex

(contact@arnaques-infos.org) - Page Facebook

SIRET: 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)